



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

Pas de projet pour la rentrée ? Construisez-le avec Ambition Emploi

**Vous avez eu votre CAP
ou votre baccalauréat
professionnel et
vous n'avez pas
encore trouvé d'emploi**

**Vous avez eu votre CAP
ou votre baccalauréat
professionnel et
vous n'avez pas de solution
de poursuite d'études**

**Vous n'avez pas eu
votre diplôme,
CAP ou
baccalauréat
professionnel**

AMBITION EMPLOI
**Une solution
pour la rentrée !**

Vous avez le
droit de vous
réinscrire dans
votre lycée pour
préparer à
nouveau votre
diplôme.

- ⊕ **Vous conservez votre statut d'élève 4 mois maximum** (jusqu'au 31 décembre 2023).
- ⊕ **Vous pouvez formuler une demande de bourse scolaire** (jusqu'au 19 octobre 2023).
- ⊕ **Vous bénéficiez d'un accompagnement personnalisé** (par des professeurs, en lien avec la mission locale et les partenaires économiques du territoire).

**Appelez dès aujourd'hui
le
ou envoyez un mail
à**



**Pour tout savoir sur le dispositif
Ambition Emploi**